



# BULLETIN D'ADHÉSION 2021

## VOS COORDONNÉES

Nom de la collectivité : .....

Représentée par : **Secrétaire** : ..... **Trésorier** : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : ..... Portable : .....

Mail : .....

Type de collectivité :

CSE

CCE

COS

CASC

ASSOCIATION

AMICALE

AUTRE

Effectif : .....

## BAREME DES COTISATIONS POUR L'EXERCICE 2021

### ADHESION COLLECTIVE à LOISIRS ET TOURISME

Nombre de ressortissants	Montant des cotisations annuelles en €
Jusqu'à 50	174 €
50 - 100	246 €
101 - 200	297 €
201 - 300	342 €
301 - 400	393 €
401 - 500	438 €
501 - 600	505 €
601 - 700	555 €
701 - 800	623 €
801 - 900	668 €
901 - 1000	713 €
1001 - 2000	842 €
2001 - 3000	887 €
3001 - 4000	1088 €
<b>Au-delà</b>	<b>3006 €</b>

A - TOTAL ADHESION COLLECTIVE ..... €

### ADHESION SERVICE BILLETTERIE

Nombre de ressortissants : ..... x 5,50 € =

B - TOTAL BILLETTERIE ..... €

#### « Offre Fidélité » Réduction\* de 10% sur le service billetterie si vous vous engagez sur 3 ans !

\* 10% de réduction sur le service billetterie la 3<sup>ème</sup> année, soit 5€ la carte billetterie au lieu de 5.50€. La réduction vous sera faite sur votre protocole d'adhésion de la 3<sup>ème</sup> année. Contrat sur 3 ans par tacite reconduction. Paiement annuel.

Je souhaite souscrire à l'offre fidélité du service billetterie de Loisirs et Tourisme.

En complément, soutenez votre association, faites un don !

C - TOTAL DON ..... €

TOTAL GLOBAL (A + B + C) ..... €

(adhésion collective + adhésion service billetterie si souscrite + don éventuel)  
Règlement par chèque à l'ordre de Loisirs et Tourisme Bretagne

Cachet et signature

précédée de la mention « bon pour accord »

Fait à : ..... Le .....

Merci de nous retourner ce bulletin accompagné de votre règlement à :  
Loisirs et Tourisme Bretagne, 12 Rue Colbert, 56100 Lorient

Cadre réservé à Loisirs et Tourisme Bretagne

Cartes Loisirs distribuées : Oui  N° de ..... à .....

Guide « Avantages LTB » distribués : Oui

Facture éditée : Oui  N° facture : .....



## L'ASSOCIATION PARTENAIRE DES COMITÉS D'ENTREPRISE

### ◆ Pourquoi adhérer ?

Nous rejoindre c'est choisir **l'humain au coeur de vos projets** et un partenaire privilégié avec :

- Des valeurs fortes et le soutien au tourisme social et solidaire
- Un regard objectif et professionnel sur les activités proposées
- Des activités sur-mesure avec du sens
- Une proposition au meilleur rapport contenu/prix
- La mutualisation de vos sorties pour la réussite de vos projets
- Des interlocuteurs à votre écoute

**En option : l'adhésion au «Service Billetterie »** permet à vos ressortissants d'acheter de la billetterie à tarif réduit à prix coûtant en direct dans nos locaux ou via notre **boutique en ligne** : concerts, spectacles, parcs, musées, cinémas, piscines... [www.loisirstourisme-bretagne.fr](http://www.loisirstourisme-bretagne.fr)

Ce service billetterie est matérialisé par une carte Loisirs familiale numérotée (carte Loisirs « Service Billetterie » indispensable pour profiter des avantages sur présentation carte).



### ◆ Engagements des parties

#### **Loisirs et Tourisme Bretagne s'engage à :**

- Assurer un accueil privilégié et répondre à la demande de vos salariés.
- Communiquer avec la collectivité par l'intermédiaire de supports de communication (sur demande : [communication@ltbretagne.fr](mailto:communication@ltbretagne.fr) : affiches d'informations, catalogues, site internet, newsletter « Info du jeudi »).
- Assurer vos ressortissants par l'assurance assistance-rapatriement en cas de problème lors de leurs vacances (uniquement séjours réservés par Loisirs et Tourisme Bretagne)
- Assistance technique aux élus.

#### **L'adhérent s'engage à :**

- Diffuser auprès de ses ressortissants les activités de vacances organisées par Loisirs et Tourisme Bretagne, ANCAV-SC, Touristra Vacances, ULVF, TLC Vacances, VVF Villages, qui sont acteurs du Tourisme Social qui défendent le Droit aux Vacances pour Tous.
- L'adhésion Collective permet à vos ressortissants de réserver leurs vacances : locations, séjours ou circuits en France et à l'étranger... et bénéficier de toutes les offres de Loisirs et Tourisme Bretagne tout au long de l'année (hors billetterie).
- Cette cotisation ne peut en aucun cas être remboursée et vous engage pour l'année en cours.

### ◆ Votre contact

Loisirs et Tourisme Bretagne ::: Tél. 02 97 21 16 86 ::: Mail [accueil@ltbretagne.fr](mailto:accueil@ltbretagne.fr)

[www.loisirstourisme-bretagne.fr](http://www.loisirstourisme-bretagne.fr)